

Les conventions de stages seront distribuées aux professeurs principaux dans le courant du mois de septembre et seront retournées par le professeur principal de la classe au minimum deux semaines avant le début de chaque période en entreprise.

Conformément aux textes réglementaires qui définissent les diplômes :

<b>SECTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>		
BTS 1	8 Semaines	Du 06/05/2024 au 03/07/2024
DNMADE 1	Au minimum 2 semaines	Entre le 10/06/2024 et le 12/07/2024
DNMADE 2 Espace et Objet	12 à 16 semaines	Entre le 15/04/2024 et le 12/07/2024
DNMADE 2 Matériaux	12 à 16 semaines	Du 31/03/2023 au 06/04/2023 Et du 20/04/2024 au 12/07/2024

**La remise du compte rendu d'activité se fera le 13 novembre 2024**

Le DDFPT  
mardi 5 septembre 2023

Les conventions de stages seront distribuées aux professeurs principaux dans le courant du mois de septembre et seront retournées par le professeur principal de la classe au minimum deux semaines avant le début de chaque période en entreprise.

Conformément aux textes réglementaires qui définissent les diplômes :

**Secondes - BMA :**

2 <sup>nd</sup> Bac Pro	8 semaines	Du Lundi 06/05/2024 au Mercredi 03/07/2024
2 <sup>nd</sup> BMA Céramique		

**Premières :**

1 <sup>ère</sup> Bac Pro GT /TMSEC 1 <sup>ère</sup> Bac Pro TEB option A/B 1 <sup>ère</sup> Bac Pro MCD	8 semaines	Du Lundi 06/05/2024 au Mercredi 03/07/2024
---	------------	--

**CER21/Premières BMA & Terminale BMA :**

CAP Céramique 21 en 1 an	2 X 3 semaines	Du Lundi 04/12/2023 au Vendredi 22/12/2023 Du Lundi 05/02/2024 au Vendredi 23/02/2024
Première BMA Céramique	2 X 3 semaines	Du Lundi 04/12/2023 au Vendredi 22/12/2023 Du Lundi 05/02/2024 au Vendredi 23/02/2024
Terminale BMA Céramique	2 X 3 semaines	Du Lundi 13/11/2023 au Vendredi 01/12/2023 Du Lundi 18/03/2024 au Vendredi 05/04/2024

**Terminales :**

Tale Bac Pro TEB option A/B Tale Bac Pro TMSEC	7 semaines	Du Lundi 06/11/2023 au Vendredi 22/12/2023
Tale Bac Pro GT Tale Bac Pro TP	Optionnaires « bac+ » 6 semaines*	Du Lundi 06/11/2023 au Vendredi 15/12/2023

\* la sélection des candidats à l'option « bac+ » a lieu sur les résultats et l'investissement mesuré durant le 1<sup>er</sup> trimestre de la classe de terminale. Tous les élèves doivent néanmoins **chercher un lieu de stage pour 7 semaines, la convention comportera une mention spécifique concernant ce dispositif.**